

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, greffière de la Ville de Shawinigan, que lors de la séance ordinaire tenue le 12 janvier 2021, le conseil de la Ville de Shawinigan a adopté le règlement suivant :


SH-661 autorisant le versement d'aides financières dans le cadre du programme Rénovation Québec / Ville de Shawinigan ainsi qu'un emprunt au montant de 229 000 \$ à cette fin – année 2021.

Ce règlement a reçu l'approbation de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation le 19 mars 2021.

Ce règlement est accessible au Service du greffe et des affaires juridiques, situé au 550, avenue de l'Hôtel-de-Ville, à Shawinigan, où tous les intéressés peuvent en prendre connaissance pendant les heures d'ouverture du bureau.

Ce règlement entre en vigueur le jour de sa publication.

Shawinigan, ce 26 mars 2021


Me Chantal Doucet
Greffière